

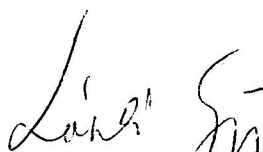
**ATTESTATION**

L'Institut Hongrois de Paris atteste que le Diplôme de maîtrise en Maître esthéticienne, le Diplôme d'ouvrier qualifié d'esthéticienne et le Diplôme de formation « Procédés de physiothérapie dans la cosmétique » obtenus en Hongrie, présentés par

**Mme Judit DUDINSZKY**

sont équivalents à une formation de BAC+3 en formation professionnelle dans la cosmétique selon les réglementations en vigueur en France.

Fait à Paris, le 28 février 2006



György LÁSZLÓ  
Chargé de mission  
responsable de l'enseignement